

# Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE) // Septembre 2019



# CAPE

commission d'aide  
aux projets étudiants

**Demandez une aide financière à l'université avant le 9 septembre pour réaliser vos projets !**

## Date(s)

**le 9 septembre 2019**

**Envoi des premières ébauches jusqu'au lundi 9 septembre 2019**

**Dépôt des dossiers finalisés avant le jeudi 12 septembre 2019 à midi**

Vous avez un projet culturel, scientifique, artistique, sportif, humanitaire ou en lien avec le développement durable ? La Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE) peut vous apporter un soutien financier, que vous soyez constitué-e-s en association étudiante ou seul-e responsable du projet.

Les étapes pour déposer une demande pour la commission du 2 octobre 2019 :

- contacter les interlocuteurs de l'ACA<sup>2</sup> pour obtenir le dossier
- puis envoyer une première ébauche par mail à [subvention.cape@liste.parisnanterre.fr](mailto:subvention.cape@liste.parisnanterre.fr) **d'ici le lundi 9 septembre 2019** pour avis de l'ACA<sup>2</sup>
- enfin, envoyer votre dossier finalisé **avant le jeudi 12 septembre 2019** à midi.

[Mode d'emploi pour l'envoi de dossiers](#)

[Plus de détails](#) sur les conditions d'éligibilité et les modalités de dépôt de dossier sur [culture.parisnanterre.fr](http://culture.parisnanterre.fr) rubrique Organiser un projet / [Financer un projet](#)

Mis à jour le 11 juillet 2019

<https://culture.parisnanterre.fr/organiser-un-projet/financer-un-projet/commission-d-aide-aux-projets-etudiants-cape>